

Et on reprend



Conseils municipaux des 14 février et 21 mars 2025

Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie ce **vendredi 14 février 2025**.

À l'ordre du jour : projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du garage communal, attribution d'un fonds de concours à l'Agence d'Attractivité Touristique Gorges-Causse-Cévennes pour financer les travaux d'extension de la Via Ferrata de Rousses.

Les sommes votées sont prises sur le budget général (3 500 €) et sur le budget de la Via (7 500 €) La durée d'amortissement sera de 5 ans.

Des voiries communales ont besoin de travaux ; en particulier, celles de Carnac et de Montcamp. Les deux devis de Lozère ingénierie sont approuvés et la municipalité sollicite l'aide du conseil Départemental dans le cadre des Contrats Territoriaux. La réunion s'est terminée avec de nouveau le mandat au CDG 48 pour le renouvellement du contrat de prévoyance.

Conseil municipal du 21 mars 2025 - Une séance riche en finances et en perspectives. Après avoir pris acte du report de l'adoption des PV précédents en raison de difficultés informatiques, les élus ont enchaîné sur de nombreux points structurants.

Internet coupé- la chute des rochers en sont la cause

La purge des rochers sur la D119 a causé l'interruption d'Internet et du téléphone pour une grande partie des habitants. Un courrier a été adressé au Préfet et aux élus pour alerter sur la situation (la purge des rochers a été interrompue).

Trois comptes financiers validés à l'unanimité

Les comptes financiers uniques 2024 de la commune, de la via ferrata et du transport Tapoul

ont été approuvés à l'unanimité. Ils reflètent une gestion rigoureuse avec des excédents cumulés respectifs de 62 251 €, 8 322 € et 9 717 €.

Extinction de l'éclairage public :

Le devis d'extinction nocturne de l'éclairage public a été rejeté par 6 voix contre et 4 pour.

Un nouveau cadre pour les primes des agents :

Le conseil a adopté la mise en œuvre du RIFSEEP à partir du 1er avril. Ce régime indemnitaire modernise la rémunération des agents en fonction de leur poste et de leur engagement professionnel.

Une subvention d'équipement de 443 € a été accordée à l'Association Sportive de Rousses pour l'achat de barrières.

Un pas de plus au Prat Nouvel Le cabinet Fagge & Associés a été désigné pour compléter le dossier d'enquête publique lié à l'élargissement de la voie communale n°1.

Saison d'été : recrutement prévu pour la via ferrata et le tapoul

Comme chaque année, un jeune saisonnier sera recruté pour l'accueil et la gestion du guichet du tapoul et des locations de la via ferrata, durant l'été.

Indemnité du maire :

Le maire a perçu en 2024 une indemnité brute de 6 412,44 €, inférieure au plafond autorisé.

Aménagement de la Voie Communale n°5

Suite à la proposition de F Bossel, la voie va être élargie par échange de terrain entre Monsieur Bossel et la Commune par un délaissé de voirie.

Un programme de travaux ambitieux pour 2025

Voirie, étude pour la réfection de la toiture du foyer rural, photovoltaïque, adressage, informatique, aménagements divers... Le programme communal 2025 se dessine avec une diversité de chantiers en perspective.

En bref :

Un repreneur a été trouvé pour le restaurant Le Refuge, en attente de validation par la communauté de communes.

Une meilleure signalétique pour les WC publics est également prévue.

*Le rattrapage des "hello Rousses" est terminé.
Un peu moins journal, un peu plus compte-rendu.
A bientôt pour le numéro 36.*